

Projet d'arrêté ministériel portant exécution du Code de l'Eau en ce qui concerne les mesures diverses liées au financement de la politique de l'eau et l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2000 portant exécution du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes.

Le Ministre de l'Environnement,

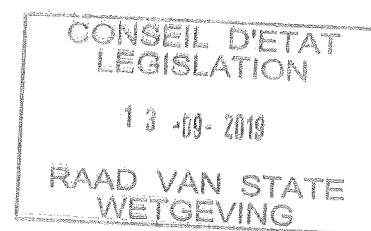
Vu la loi du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, l'article 20 ;

Vu le décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes, l'article 2, l'article 6, remplacé par le décret du 19 septembre 2013, l'article 10, remplacé par le décret du 19 septembre 2013, l'article 11 remplacé par le décret du 19 septembre 2013, l'article 11*bis*, remplacé en dernier lieu par le décret du 28 novembre 2013, l'article 12 remplacé par le décret du 19 septembre 2013, l'article 12 *bis* modifié par le décret du 28 novembre 2013, l'article 13 modifié par le décret du 22 mars 2007, l'article 14 modifié en dernier lieu par le décret du 30 avril 2009, l'article 15, remplacé par le décret du 10 décembre 2009, l'article 16, modifié en dernier lieu par le décret du 30 avril 2009, l'article 17 *bis*, §2, inséré par décret du 22 mars 2007, l'article 18, inséré par le décret du 12 décembre 2014, l'article 19 modifié par décret du 10 décembre 2009, l'article 20 bis inséré par décret du 10 décembre 2009, les articles 25 à 28, modifiés en dernier lieu par le décret du 28 novembre 2013, l'article 55, l'article 63 modifié en dernier lieu par le décret du 12 décembre 2014, et l'article 64;

Vu les articles D.252, D.260, D.262, alinéa 3, D.263, §1^{er}, alinéa 3, D.275, §2, D.275, §3, D.278 et D.283 du Code de l'Eau ;

Vu les articles R. 336/3 §1^{er}, 336/4, 336/6 §2, 338, 367 §1^{er} et le point 7.6 de l'annexe LVII de la partie réglementaire du Code de l'Eau ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2000 portant exécution du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes, article 4 §5 ;



Arrête

Article 1^{er}. Les formulaires de déclaration à compléter chaque année par le redevable, et dont mention aux articles R.325 et R. 336/4 du Code de l'Eau, sont fixés et joints en annexes 1 et 1bis au présent arrêté.

Les annexes spécifiques des secteurs des hôpitaux, des piscines et des piscicultures sont fixées et jointes au présent arrêté.

Art. 2. Les facteurs techniques de conversion, dont mention à l'article R.336/3 §1^{er} du Code de l'Eau, sont fixés et joints en annexe 2 au présent arrêté.

Art. 3. La méthode de calcul des coûts unitaires, dont mention à l'article R.336/3 §1^{er} du Code de l'Eau, est fixée et jointe en annexe 3 au présent arrêté.

Art. 4. Le bulletin d'analyse – Rejet d'eaux usées, dont mention à l'article R.336/3 §1^{er} du Code de l'Eau, est fixé et joint en annexe 4 au présent arrêté.

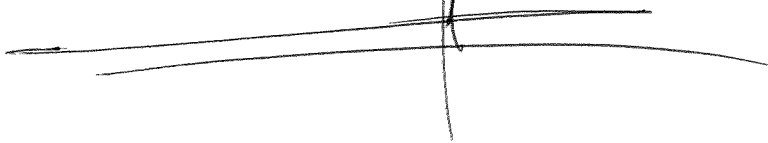
Art. 5. Le bulletin d'analyse – Eaux entrantes, dont mention à l'article R.336/3 §1^{er} du Code de l'Eau, est fixé et joint en annexe 5 au présent arrêté.

Art. 6. Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

Namur, le.... **12 SEP. 2019**

Le Ministre de l'Environnement

**Carlo DI
ANTONIO**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal and vertical strokes, crossing over the printed name 'Carlo DI ANTONIO'.

Formulaire de déclaration général

3

CADRE 3. - Volume(s) d'eaux usées - Alimentation(s) en eau

Indiquez, dans le cadre 3, les volumes d'eaux usées déversées au cours de l'année XXXX-1 en les ventilant par catégorie d'eaux usées et par type d'alimentation.				
USAGE(S)	EAUX USEES DOMESTIQUES	EAUX DE REFROIDISSEMENT (circuit ouvert, sans contact)	EAUX USEES INDUSTRIELLES	EAUX NON DEVERSEES** (évaporation, incorporation dans le produit, ...)
	Volume m³/an	Volume (Q2) m³/an	Volume (Q1) m³/an	Volume m³/an
ALIMENTATION(S)				
Distribution publique *				
Nom du distributeur:				
Eau souterraine (puits, source, ...)				
Eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...) Nom de l'eau de surface:				
Eau pluviale				
Autres sources				

* Joindre à la déclaration la ou les facture(s) de régularisation émises par le distributeur d'eau ainsi que la liste des numéros des compteurs d'eau avec les volumes associés.

** Joindre à la déclaration un document précisant sur une base technique le mode de calcul du volume des eaux non déversées.

CADRE 4. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles - Formule simplifiée

A. Calcul de N 1 (matières en suspension et oxydabilité)

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 4, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.					
N° de code annexe	Matière, produit, emploi	Unité (B)	Activité exprimée selon l'unité utilisée (A)	Coefficient de conversion (C1)	N 1 = A. C 1/B
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP

U.C.P. = Unité de charge polluante

Total: UCP

B. Calcul de N 2

La charge forfaitaire N2 (métaux lourds, nutriments azotés et phosphorés, thermies) sera déterminée par l'Administration au départ des données déclarées au cadre 3 et des coefficients définis dans l'article D.265 de la partie réglementaire du Code de l'Eau.

**CADRE 5. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles ou d'eaux usées
industrielles et domestiques mélangées - Formule complète**

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 5, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.																				
N° dév (1)	Eaux usées (2)	Milieu récepteur (3)	N 1			N2, N3 et N5												Types de valeurs (4)		
			Volume l / l	Valeurs paramétriques mg/l		Valeurs paramétriques mg/l													Volume M³ / an	
	IND ou IND + DOM	EG1 ou EG2 ou ES ou SS	Q	MES	DCO dec. 2h	As	Cr	Cu	Ni	Pb	Ag	Zn	Cd	Hg	Ntot	NO3	Ptot	TU	Q1	MR ou MAX
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
Facultatif Qualité de l'eau d'approvisionnement. (5)																				

Les entreprises sont tenues de Joindre à leur déclaration tous les résultats d'analyses effectuées dans le courant de l'année de déversement considérée. Lorsqu'il existe plusieurs résultats, le redevable peut dresser un tableau récapitulatif, en annexe des bulletins de résultats du laboratoire joints.

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en concentration, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements: modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous traitement, etc.

(1) Joindre un plan avec numérotation et localisation précise des déversements.

(2) Cocher la case correspondant au type d'eaux usées déversées :

IND: eaux usées industrielles uniquement;

IND + DOM: mélange d'eaux usées industrielles et domestiques.

(3) Cocher la case correspondant à la nature du milieu récepteur dans lequel les eaux usées sont déversées directement :

EG 1 : égout public non relié à une station d'épuration publique;

EG 2 : égout public relié à une station d'épuration publique;

ES : eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...);

SS : eau souterraine (sous-sol).

(4) Cocher la case correspondant au mode d'expression des valeurs indiquées:

MR: valeurs moyennes réelles;

MAX: valeurs maximales figurant dans le Permis d'environnement ou l'autorisation de déversement.

(5) Joindre les résultats d'analyses effectuées par un laboratoire agréé.

CADRE 6. - Déversement(s) d'eaux de refroidissement
- Formule complète

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 6, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.				
Número de déversement (1)	Volume (Q2) m³/an	Δt °C	Type de valeurs (2) MR ou MAX	Résultat partiel
I				UCP
II				UCP
III				UCP
IV				UCP
TOTAL:				UCP

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en température, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements: modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous traitance, etc.

- (1) Joindre un plan avec numérotation en chiffres romains et localisation précise des déversements.
 (2) Choisissez dans le menu déroulant le mode d'expression des valeurs indiquées:
 MR: valeurs moyennes réelles;
 MAX: valeurs maximales figurant dans l'autorisation de déversement.

Je soussigné déclare que la présente déclaration est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur le déversement des eaux usées.

Je joins annexes numérotées à la présente déclaration.

Fait à , le

Signature:

X

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les hôpitaux

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENT
Département du Sol et des Déchets
Direction des Instruments économiques et Outils
financiers
Av. Prince de Liège, 15
5100 Jambes
☎ 081/33.63.49

Annexe au formulaire de déclaration à la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles et domestiques pour le secteur des hôpitaux

(Articles D.258 à D.283 du Code de l'Eau)

Année de taxation XXXX – Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. MODIFICATIONS DE L'IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU REDEVABLE

1°) Dénomination et adresse de l'hôpital :

2°) Dénomination et adresse de la personne redevable de la taxe :

Compte financier n° : / /

Titulaire :

N° de T.V.A. : / / N°RRW :

3°) Adresse pour la correspondance :

4°) Nom, prénom, qualité et n° de téléphone d'un responsable auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

II ALIMENTATION EN EAU

Quel est le mode d'alimentation en eau de l'hôpital ? (1)

☐ Distribution publique :

Joindre au présent formulaire copie des factures de régularisation émises par le distributeur d'eau et se rapportant à une période de consommation entièrement ou partiellement comprise dans l'année XXXX-1.

☐ Prise(s) d'eau souterraine : puits, captage de source à l'émergence, ...

En cas d'alimentation par prise(s) d'eau souterraine munie(s) de compteur, indiquer ci-après les relevés d'index en début et en fin d'année XXXX-1 :

dates des relevés	index

III. NOMBRE DE LITS

Nombre de lits en XXXX-1 :

Le nombre de lits à prendre en considération par site d'exploitation est égal au quotient du nombre de « journées réalisées » d'hospitalisation par 365.

IV. NETTOYAGE DU LINGE

Le linge relatif à l'occupation des lits est-il lavé en totalité ou en partie **dans** l'hôpital ? **OUI / NON** (2)

Si seulement une partie du linge est lavée **dans** l'hôpital, traduire cette partie en pourcentage :

Si le linge est lavé en totalité ou en partie **en dehors de** l'hôpital, indiquer la dénomination et l'adresse de la société ou de l'institution à qui le nettoyage du linge est confié :

V. PREUVE DE PAIEMENT

Joindre le (ou les) extrait(s) de compte financier attestant le paiement des factures d'eau visées au point II.

Si ces documents ne sont pas transmis, aucun remboursement ne pourra être réalisé.

VI. OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont sincères et exacts.

Fait à , le

Nom du signataire :

Qualité :

Signature :

(1) Cocher la (ou les) case(s) adéquate(s).

(2) Biffer la mention inutile.

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les piscines

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENT
Département du Sol et des Déchets
Direction des Instruments économiques et Outils
financiers
Av. Prince de Liège, 15
5100 Jambes
☎ 081/33.63.49

Annexe au formulaire de déclaration à la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles
et domestiques pour le secteur des piscines
(art. D.258 à D.283 du Code de l'Eau)

Année de taxation XXXX - Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU REDEVABLE

Numéro d'ordre (à rappeler dans toute correspondance) :

1°) Dénomination usuelle et adresse de la piscine :

2°) Dénomination et adresse de la personne morale ou physique de droit public ou de droit privé,
redevable de la taxe :

Compte financier n° : / /

Titulaire :

N° de TVA : / / N° RRW :

3°) Adresse pour la correspondance :
.....

4°) Nom, prénom, qualité et n° de téléphone d'un responsable auprès duquel des renseignements
peuvent être obtenus :
.....

II. ACTIVITES EXERCEES SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT

1°) Le site comprend-il des bâtiments alimentés en eau de distribution, distincts de celui abritant la
piscine et relevant du même redevable ? **OUI / NON (1)**

Si **OUI**, décrire sommairement les activités exercées dans ces autres bâtiments :

.....
.....
.....

2°) Des activités au sens large, autres que celles directement liées à l'exploitation de la piscine
(exemples : hall de sport, cafétéria, restaurant, locaux administratifs ou d'enseignement, internats, ...)
sont-elles exercées dans le bâtiment abritant la piscine ? **OUI / NON (1)**

Si **OUI**, préciser la nature des activités :

.....
.....
.....

III. ALIMENTATION EN EAU

1°) Quel est le mode d'alimentation en eau de la piscine ? (2)

- ☐ Distribution publique : dénomination et adresse du distributeur d'eau alimentaire :
.....
.....
- ☐ Prise(s) d'eau souterraine : puits, captage de source à l'émergence, ...

2°) Le réseau de canalisations qui alimente la cuve de la piscine est-il muni d'un compteur ? **OUI/NON**(1)

Si **OUI**, indiquer si le compteur comptabilise le volume d'eau qui alimente : (2)

- ☐ uniquement la cuve de la piscine (compteur de passage) ;
☐ uniquement la piscine, c'est-à-dire la cuve, les douches et les sanitaires ;
☐ le cas échéant, le bâtiment abritant la piscine et des locaux où se déroulent d'autres activités (cf. point II, 2°) ;
☐ le cas échéant, l'ensemble du site, c'est-à-dire la piscine et d'autres bâtiments (cf. point II, 1°).

3°) En cas d'alimentation par la distribution, mentionner ci-dessous, le (ou les) numéro(s) de compteur qui figure(nt) sur les factures du distributeur. Joindre au présent formulaire copie des factures de régularisation émises par le distributeur d'eau et se rapportant à une période de consommation :

- ☐ "à cheval" sur les années XXXX-2 et XXXX-1 ;
☐ entièrement contenue dans l'année XXXX-1 ou couvrant l'année XXXX-1.

.....
.....
.....

En cas d'alimentation par prise(s) d'eau souterraine munie(s) de compteur ou si la conduite d'alimentation de la cuve est équipée d'un compteur de passage, indiquer ci-après les relevés d'index en début et en fin d'année XXXX-1.

dates des relevés	index

IV. EXPLOITATION DE LA PISCINE

1°) Dimension du (ou des) bassin(s): (longueur x largeur)

..... x m
..... x m

2°) Volume du (ou des) bassin(s)

..... m³
..... m³

3°) Fréquentation annuelle (communiquer un nombre précis établi à partir du registre officiel de fréquentation) :

4°) Nombre de jours d'ouverture en XXXX-1 : jours.

V. PREUVE DE PAIEMENT

Joindre le (ou les) extrait(s) de compte financier attestant le paiement des factures visées au point III, 3°.

VI. OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont sincères et exacts.

Fait à, le

Nom du signataire :

Qualité :

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles.

(2) Cocher la (ou les) case(s) adéquate(s).

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les piscicultures

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET
ENVIRONNEMENT
Département du Sol et des Déchets
Direction des Instruments économiques et Outils
financiers
Av. Prince de Liège, 15
5100 Jambes
☎ 081/33.63.49

Annexe au formulaire de déclaration à la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles
et domestiques pour le secteur de la pisciculture
(Art. D.258 à D.283 du Code de l'Eau)

Année de taxation XXXX - Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. Identification du redevable

- Nom ou dénomination:
- Adresse pour la correspondance:
- N°TVA : N° RRW :
- Tél.: /
- Personne à contacter pour d'éventuels renseignements complémentaires :

II. Renseignements liés à la station de pisciculture

(si le redevable pratique la pisciculture sur plusieurs stations, il convient de compléter un questionnaire par station)

A) Localisation précise de la station :

B) Caractérisation générale de l'activité piscicole (type d'activité, espèces élevées) :

C) a) **Type d'alimentation en eau** (cocher la(les) case(s) adéquate(s)) :

- ☐ captage de source
- ☐ prélèvement dans une nappe souterraine
- ☐ dérivation d'un cours d'eau ➤ nom du cours d'eau :
- ☐ barrage sur cours d'eau ➤ nom du cours d'eau :
- ☐ autres (à préciser) :

b) **Débit de l'eau d'alimentation**

- débit minimum: m³ / jour
- débit moyen sur l'année: m³ / jour
- débit maximum: m³ / jour

Y a-t-il re-circulation partielle de l'eau ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile).

D) **Description sommaire de l'installation**

Indiquer au moins :

- nombre et type de bacs d'élevage :

- nombre et superficie totale des bassins d'élevage :
- existence éventuelle d'aérateurs dans les bacs d'élevage : **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- autres éléments de description :
- les bassins reçoivent-ils une fumure organique ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)

E) **Production globale**

1°) **Salmonidés** (préciser le type :

- poids de poisson importé annuellement dans les stations: tonnes
- volume des ventes: tonnes

2°) **Autres** (préciser le type:

- poids de poisson importé annuellement dans les stations: tonnes
- volume des ventes: tonnes

Commentaires éventuels:

III. **Facteurs de réduction de la charge polluante**

A) **Traitement des eaux en fin de station**

- Existe-t-il un bassin de décantation destiné exclusivement à recueillir les boues avant rejet et non destiné à l'élevage ou au stockage du poisson ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- Si **OUI**, superficie : m², profondeur moyenne:m.
- Existe-t-il un autre dispositif pour recueillir les boues avant rejet ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
Si **OUI** : description sommaire du dispositif :
- Quelle est la destination des boues recueillies ? (cocher la case adéquate)
 - ☐ les boues sont maintenues dans le bassin de décantation
 - ☐ les boues sont périodiquement rejetées dans le cours d'eau
 - ☐ autres destination (à préciser) :

N.B. : Si les boues sont reprises à des fins d'épandage, de mise en décharge, etc., joindre les attestations des repreneurs mentionnant les dates de reprises ainsi que les volumes concernés.

B) **Alimentation des poissons**

- Les poissons reçoivent-ils une alimentation artificielle : **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- Si **OUI** : a) type d'aliment :
 - ☐ Normaux : tonnes / an
 - ☐ haute digestibilité : tonnes / an
 - ☐ extrudés : tonnes / an

N. B.: En cas de doute sur le type, préciser le nom commercial de l'aliment ou communiquer dans une note annexée au questionnaire les éléments permettant d'apprécier la digestibilité de l'aliment.

b) méthode de nourrissage (manuel, à la demande, automatisé, etc) :

C) **Filtre rotatif**

Un filtre rotatif est-il installé à la sortie du bassin d'élevage ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)

Si **OUI**, depuis quand ?

(les dimensions et caractéristiques techniques du filtre doivent être communiquées dans une note annexée au questionnaire).

- Quelle est la destination des boues recueillies (cocher la case adéquate) ?

- ☐ les boues sont périodiquement rejetées dans le cours d'eau ;
☐ autre destination (à préciser) :

N. B. : Si les boues sont reprises à des fins d'épandage ou de mise en décharge, etc., joindre les attestations des repreneurs mentionnant les dates de reprise ainsi que les volumes concernés.

IV. Analyses

Si des analyses ont été réalisées sur les eaux d'alimentation et les eaux de rejet, il convient de les joindre en annexe en mentionnant clairement les dates et les conditions de prélèvement des échantillons, ainsi que tout renseignement complémentaire permettant d'apprécier la représentativité de ces analyses. Accorder une attention particulière aux paramètres DBO₅, DCO, azote Kjeldahl et azote total, matières en suspension, pourcentage de matières organiques dans les matières en suspension, phosphore total.

V. Remarques particulières

.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie sur l'honneur que la présente déclaration est exacte et sincère.

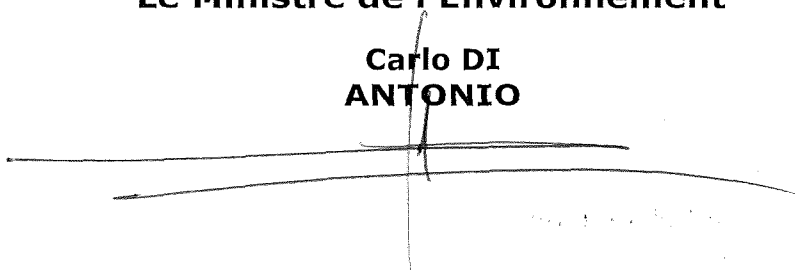
....., le

Signature :

Namur, le.... **12 SEP. 2019**

Le Ministre de l'Environnement

**Carlo DI
ANTONIO**



Annexe 1bis. Formulaire de déclaration relatif au déversement d'eaux usées industrielles visés par un contrat de service d'assainissement industriel

Formulaire de déclaration général

 SPGE <small>Service Public de Gestion de l'Eau</small>	FORMULE DE DECLARATION RELATIVE AUX DEVERSEMENTS D'EAUX USEES INDUSTRIELLES VISES PAR UN CONTRAT DE SERVICE D'ASSAINISSEMENT INDUSTRIEL <small>(Articles D.2, D.228, D.229, D.260§2 à 5, D.263, D.268§4, et D.278§4, et annexe LVII de la partie réglementaire du Code de l'Eau, relatifs aux coûts d'assainissement des eaux usées industrielles et domestiques)</small> ANNEE DE FACTURATION XXXX ANNEE DE DEVERSEMENT XXXX-1
<small>Le formulaire de déclaration doit parvenir à la S.P.G.E. pour le <u>31 mars XXXX</u> au plus tard.</small>	
CADRE 1. - Identification du redevable	
<div style="border: 1px solid black; height: 150px; margin-bottom: 10px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; padding-bottom: 10px;"><p>- Le siège d'exploitation concerné par la présente formule n'est plus en activité depuis le: </p><p>- L'exploitation a été cédée (par vente ou par concession) le: </p><p>Nouvel exploitant:</p><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Nom: </div><div>Rue: </div><div>N°: </div></div><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Code Postal: </div><div>Commune: </div></div></div> <p>- Le redevable déverse uniquement des eaux usées domestiques au siège de l'exploitation: </p>	
CADRE 1 BIS. - Renseignements complémentaires et modifications d'identification	
<div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 10px;"><p>N° TVA: </p><p>N° RRW: </p><p>Compte financier (n° IBAN): </p><p>Titulaire du compte: </p><p>N° téléphone: </p><p>E-Mail: </p><p>En cas d'erreur dans le nom ou l'adresse mentionné au cadre 1, veuillez rectifier ci-dessous:</p><p>Nom de l'entreprise: </p><p>Siège social:</p><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Rue: </div><div>N°: </div></div><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Code Postal: </div><div>Commune: </div></div><p>Site d'exploitation:</p><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Rue: </div><div>N°: </div></div><div style="display: flex; justify-content: space-between;"><div>Code Postal: </div><div>Commune: </div></div></div>	
CADRE 2. - Renseignements généraux	
<p>ACTIVITE INDUSTRIELLE. Description sommaire de l'activité exercée au siège d'exploitation:</p> <div style="border: 1px solid black; height: 30px; margin-bottom: 10px;"></div> <p>PERSONNEL. Le siège d'exploitation concerné a compté un maximum de travailleurs occupés en même temps dans le courant de l'année de déversement (année précédente).</p> <p>ACTIVITE ANNUELLE (biffer les périodes d'arrêt d'activité)</p> <p>Jours: ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐ Dimanche</p> <p>Mois: ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12</p> <p>Mois de plus grande activité de l'année de déversement: </p> <p>Déversement d'eaux usées industrielles pendant jours par an.</p>	

CADRE 3. - Volume(s) d'eaux usées - Alimentation(s) en eau

Indiquez, dans le cadre 3, les volumes d'eaux usées déversées au cours de l'année XXXX-1 en les ventilant par catégorie d'eaux usées et par type d'alimentation.

USAGE(S)	EAUX USEES DOMESTIQUES	EAUX DE REFROIDISSEMENT (circuit ouvert, sans contact)	EAUX USEES INDUSTRIELLES	EAUX NON DEVERSEES** (évaporation, incorporation dans le produit, ...)
	Volume m³/an	Volume (Q2) m³/an	Volume (Q1) m³/an	Volume m³/an
ALIMENTATION(S)				
Distribution publique *				
Nom du distributeur:				
Eau souterraine (puits, source, ...)				
Eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...) Nom de l'eau de surface:				
Eau pluviale				
Autres sources				

* Joindre à la déclaration la ou les facture(s) de régularisation émises par le distributeur d'eau ainsi que la liste des numéros des compteurs d'eau avec les volumes associés.

** Joindre à la déclaration un document précisant sur une base technique le mode de calcul du volume des eaux non déversées.

CADRE 4. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles - Formule simplifiée

A. Calcul de N 1 (matières en suspension et oxydabilité)

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 4, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.

N° de code annexe	Matière, produit, emploi	Unité (B)	Activité exprimée selon l'unité utilisée (A)	Coefficient de conversion (C1)	N 1 = A. C 1/B
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP
					UCP

U.C.P.= Unité de charge polluante

Total: UCP

B. Calcul de N 2

La charge forfaitaire N2 (métaux lourds, nutriments azotés et phosphorés, thermies) sera déterminée par l'Administration, ou, à défaut, par la S.P.G.E., au départ des données déclarées au cadre 3 et des coefficients définis dans l'article D.265 de la partie réglementaire du Code de l'Eau.

**CADRE 5. - Déversement(s) d'eaux usées industrielles ou d'eaux usées
industrielles et domestiques mélangées - Formule complète**

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 5, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.																						
N° dév (1)	Eaux usées (2)	Milieu récepteur (3)	N1 N2, N3 et N5																		Types de valeurs (4)	
			Volume l./j	Valeurs paramétriques mg/l			Valeurs paramétriques mg/l													Volume M³/an		
	IND ou IND + DOM	EG1 ou EG2 ou ES ou SS	Q	MES	DCO déc. 2h	As	Cr	Cu	Ni	Pb	Ag	Zn	Cd	Hg	Ntot	NO3	Ptot	TU	Q1	MR ou MAX		
1																						
2																						
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
Facultatif Qualité de l'eau d'approvisionnement. (5)																						

Les entreprises sont tenues de joindre à leur déclaration tous les résultats d'analyses effectuées dans le courant de l'année de déversement considérée. Lorsqu'il existe plusieurs résultats, le redevable peut dresser un tableau récapitulatif, en annexe des bulletins de résultats du laboratoire joints.

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en concentration, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements: modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous traitance, etc.

- (1) Joindre un plan avec numérotation et localisation précise des déversements.
- (2) Choisissez le type d'eaux usées déversées dans le menu déroulant:
IND: eaux usées industrielles uniquement;
IND + DOM: mélange d'eaux usées industrielles et domestiques.
- (3) Choisissez dans le menu déroulant la nature du milieu récepteur dans lequel les eaux usées sont déversées directement:
EG 1: égout public non relié à une station d'épuration publique;
EG 2: égout public relié à une station d'épuration publique;
ES: eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...);
SS: eau souterraine (sous-sol).
- (4) Choisissez dans le menu déroulant le mode d'expression des valeurs indiquées:
MR: valeurs moyennes réelles;
MAX: valeurs maximales figurant dans le Permis d'environnement ou l'autorisation de déversement.
- (5) Joindre les résultats d'analyses effectuées par un laboratoire agréé.

CADRE 6. - Déversement(s) d'eaux de refroidissement

- Formule complète

Avant de compléter, s'il y a lieu, le cadre 6, veuillez lire attentivement les remarques préliminaires y afférentes qui sont formulées dans la notice explicative ci-jointe.

Numéro de déversement (1)	Volume (Q2) m³/an	Δt °C	Type de valeurs (2)	Résultat partiel
			MR ou MAX	
I				UCP
II				UCP
III				UCP
IV				UCP
TOTAL:				UCP

En cas de modifications significatives des données d'une année de déversement, tant en volume qu'en température, le redevable communique les éléments susceptibles d'expliquer les raisons de ces changements: modification de process, variations dans la production ou l'activité, sous traitance, etc.

- (1) Joindre un plan avec numérotation en chiffres romains et localisation précise des déversements.
 (2) Choisissez dans le menu déroulant le mode d'expression des valeurs indiquées:
 MR: valeurs moyennes réelles;
 MAX: valeurs maximales figurant dans l'autorisation de déversement.

Je soussigné déclare que la présente déclaration est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant du C.A.I. et du C.V.A..

Je joins annexes numérotées à la présente déclaration.

Fait à , le

Signature:

X

Légende :

Précomplété ou autocomplétion

À compléter par l'entreprise

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les hôpitaux

 <p>SPGE s.a. Société Publique de Gestion de l'Eau 14-16 Avenue de Stassart B-5000 Namur</p>	
--	--

Annexe au formulaire de déclaration relatif aux déversements d'eaux usées industrielles visés par un contrat de service d'assainissement industriel pour le secteur des hôpitaux

(Articles D.2, D.228, D.229, D.260§2 à 5, D.263, D.268§4, et D.278§4, et annexe LVII de la partie réglementaire du Code de l'Eau)

Année de facturation XXXX – Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. MODIFICATIONS DE L'IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU REDEVABLE

1°) Dénomination et adresse de l'hôpital :

2°) Dénomination et adresse de la personne redevable du coût d'assainissement :

.....

Compte financier n° : / /

Titulaire :

N° de T.V.A. : / / N°RRW :

3°) Adresse pour la correspondance :

4°) Nom, prénom, qualité et n° de téléphone d'un responsable auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

.....

II ALIMENTATION EN EAU

Quel est le mode d'alimentation en eau de l'hôpital ? (1)

☐ Distribution publique :

Joindre au présent formulaire copie des factures de régularisation émises par le distributeur d'eau et se rapportant à une période de consommation entièrement ou partiellement comprise dans l'année XXXX-1.

☐ Prise(s) d'eau souterraine : puits, captage de source à l'urgence, ...

.....

En cas d'alimentation par prise(s) d'eau souterraine munie(s) de compteur, indiquer ci-après les relevés d'index en début et en fin d'année XXXX-1 :

dates des relevés	index

III. NOMBRE DE LITS

Nombre de lits en XXXX-1 :

Le nombre de lits à prendre en considération par site d'exploitation est égal au quotient du nombre de « journées réalisées » d'hospitalisation par 365.

IV. NETTOYAGE DU LINGE

Le linge relatif à l'occupation des lits est-il lavé en totalité ou en partie **dans** l'hôpital ? **OUI / NON** (2)

Si seulement une partie du linge est lavée **dans** l'hôpital, traduire cette partie en pourcentage :

Si le linge est lavé en totalité ou en partie **en dehors de** l'hôpital, indiquer la dénomination et l'adresse de la société ou de l'institution à qui le nettoyage du linge est confié :

.....

V. PREUVE DE PAIEMENT

Joindre le (ou les) extrait(s) de compte financier attestant le paiement des factures d'eau visées au point II.

Si ces documents ne sont pas transmis, aucun remboursement ne pourra être réalisé.

VI. OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont sincères et exacts.

Fait à, le

Nom du signataire :

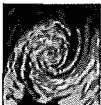
Qualité :

Signature :

(1) Cocher la (ou les) case(s) adéquate(s).

(2) Biffer la mention inutile.

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les piscines

 SPGE Société Publique de Gestion de l'Eau	SPGE s.a. Société Publique de Gestion de l'Eau 14-16 Avenue de Stassart B-5000 Namur	
--	---	--

**Annexe au formulaire de déclaration relatif aux déversements d'eaux usées industrielles visés
par un contrat de service d'assainissement industriel pour le secteur des piscines**
(art. D.2, D.228, D.229, D.260§2 à 5, D.263, D.268§4, et D.278§4, et annexe LVII de la partie
réglementaire du Code de l'Eau)

Année de facturation XXXX - Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU REDEVABLE

Numéro d'ordre (à rappeler dans toute correspondance) :

1°) Dénomination usuelle et adresse de la piscine :

2°) Dénomination et adresse de la personne morale ou physique de droit public ou de droit privé,
redevable du coût d'assainissement :

Compte financier n° : / /

Titulaire :

N° de TVA : / / N° RRW :

3°) Adresse pour la correspondance :
.....

4°) Nom, prénom, qualité et n° de téléphone d'un responsable auprès duquel des renseignements
peuvent être obtenus :
.....

II. ACTIVITES EXERCEES SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT

1°) Le site comprend-il des bâtiments alimentés en eau de distribution, distincts de celui abritant la
piscine et relevant du même redevable ? **OUI / NON (1)**

Si **OUI**, décrire sommairement les activités exercées dans ces autres bâtiments :

.....
.....
.....

2°) Des activités au sens large, autres que celles directement liées à l'exploitation de la piscine
(exemples : hall de sport, cafétéria, restaurant, locaux administratifs ou d'enseignement, internats, ...)
sont-elles exercées dans le bâtiment abritant la piscine ? **OUI / NON (1)**

Si **OUI**, préciser la nature des activités :

.....

.....
.....

III. ALIMENTATION EN EAU

1°) Quel est le mode d'alimentation en eau de la piscine ? (2)

- ☐ Distribution publique : dénomination et adresse du distributeur d'eau alimentaire :
.....
.....
- ☐ Prise(s) d'eau souterraine : puits, captage de source à l'émergence, ...

2°) Le réseau de canalisations qui alimente la cuve de la piscine est-il muni d'un compteur ? **OUI/NON**(1)

Si **OUI**, indiquer si le compteur comptabilise le volume d'eau qui alimente : (2)

- ☐ uniquement la cuve de la piscine (compteur de passage) ;
☐ uniquement la piscine, c'est-à-dire la cuve, les douches et les sanitaires ;
☐ le cas échéant, le bâtiment abritant la piscine et des locaux où se déroulent d'autres activités (cf. point II, 2°) ;
☐ le cas échéant, l'ensemble du site, c'est-à-dire la piscine et d'autres bâtiments (cf. point II, 1°).

3°) En cas d'alimentation par la distribution, mentionner ci-dessous, le (ou les) numéro(s) de compteur qui figure(nt) sur les factures du distributeur. Joindre au présent formulaire copie des factures de régularisation émises par le distributeur d'eau et se rapportant à une période de consommation :

- ☐ "à cheval" sur les années XXXX-2 et XXXX-1 ;
☐ entièrement contenue dans l'année XXXX-1 ou couvrant l'année XXXX-1.

.....
.....
.....

En cas d'alimentation par prise(s) d'eau souterraine munie(s) de compteur ou si la conduite d'alimentation de la cuve est équipée d'un compteur de passage, indiquer ci-après les relevés d'index en début et en fin d'année XXXX-1.

dates des relevés	index

IV. EXPLOITATION DE LA PISCINE

1°) Dimension du (ou des) bassin(s): (longueur x largeur)

..... x m
..... x m

2°) Volume du (ou des) bassin(s)

..... m³
..... m³

3°) Fréquentation annuelle (communiquer un nombre précis établi à partir du registre officiel de fréquentation) :

4°) Nombre de jours d'ouverture en XXXX-1 : jours.

V. PREUVE DE PAIEMENT

Joindre le (ou les) extrait(s) de compte financier attestant le paiement des factures visées au point III, 3°.

VI. OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont sincères et exacts.

Fait à, le

Nom du signataire :

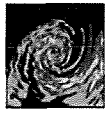
Qualité :

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles.

(2) Cocher la (ou les) case(s) adéquate(s).

Annexe au formulaire de déclaration spécifique pour les piscicultures

 SPGE Société Publique de Gestion de l'Eau	SPGE s.a. Société Publique de Gestion de l'Eau 14-16 Avenue de Stassart B-5000 Namur	
---	---	--

**Annexe au formulaire de déclaration relatif aux déversements d'eaux usées industrielles visés
par un contrat de service d'assainissement industriel pour le secteur de la pisciculture**

(Articles D.2, D.228, D.229, D.260§2 à 5, D.263, D.268§4, et D.278§4, et annexe LVII de la partie
réglementaire du Code de l'Eau)

Année de facturation XXXX - Année de déversement XXXX-1

A retourner avant le 31 mars XXXX

I. Identification du redevable

- Nom ou dénomination:
- Adresse pour la correspondance:
- N°TVA : N° RRW :
- Tél.: /
- Personne à contacter pour d'éventuels renseignements complémentaires :

II. Renseignements liés à la station de pisciculture

(si le redevable pratique la pisciculture sur plusieurs stations, il convient de compléter un questionnaire
par station)

A) Localisation précise de la station :

B) Caractérisation générale de l'activité piscicole (type d'activité, espèces élevées) :

C) a) **Type d'alimentation en eau** (cocher la(les) case(s) adéquate(s)) :

- ☐ captage de source
- ☐ prélèvement dans une nappe souterraine
- ☐ dérivation d'un cours d'eau ➤ nom du cours d'eau :
- ☐ barrage sur cours d'eau ➤ nom du cours d'eau :
- ☐ autres (à préciser) :

b) **Débit de l'eau d'alimentation**

- débit minimum: m³ / jour
- débit moyen sur l'année: m³ / jour
- débit maximum: m³ / jour

Y a-t-il re-circulation partielle de l'eau ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile).

D) Description sommaire de l'installation

Indiquer au moins :

- nombre et type de bacs d'élevage :
- nombre et superficie totale des bassins d'élevage :

- existence éventuelle d'aérateurs dans les bacs d'élevage : **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- autres éléments de description :
- les bassins reçoivent-ils une fumure organique ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)

E) **Production globale**

1°) Salmonidés (préciser le type :))

- poids de poisson importé annuellement dans les stations: tonnes
- volume des ventes: tonnes

2°) Autres (préciser le type:)

- poids de poisson importé annuellement dans les stations: tonnes
- volume des ventes: tonnes

Commentaires éventuels:

.....

III. **Facteurs de réduction de la charge polluante**

A) **Traitement des eaux en fin de station**

- Existe-t-il un bassin de décantation destiné exclusivement à recueillir les boues avant rejet et non destiné à l'élevage ou au stockage du poisson ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- Si **OUI**, superficie : m², profondeur moyenne: m.
- Existe-t-il un autre dispositif pour recueillir les boues avant rejet ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
Si **OUI** : description sommaire du dispositif :
- Quelle est la destination des boues recueillies ? (cocher la case adéquate)
 - ☐ les boues sont maintenues dans le bassin de décantation
 - ☐ les boues sont périodiquement rejetées dans le cours d'eau
 - ☐ autres destination (à préciser) :

N.B. : Si les boues sont reprises à des fins d'épandage, de mise en décharge, etc., joindre les attestations des repreneurs mentionnant les dates de reprises ainsi que les volumes concernés.

B) **Alimentation des poissons**

- Les poissons reçoivent-ils une alimentation artificielle : **OUI / NON** (biffer la mention inutile)
- Si **OUI** : a) type d'aliment :
 - ☐ Normaux : tonnes / an
 - ☐ haute digestibilité : tonnes / an
 - ☐ extrudés : tonnes / an

N. B.: En cas de doute sur le type, préciser le nom commercial de l'aliment ou communiquer dans une note annexée au questionnaire les éléments permettant d'apprécier la digestibilité de l'aliment.

b) méthode de nourrissage (manuel, à la demande, automatisé, etc) :

C) **Filtre rotatif**

Un filtre rotatif est-il installé à la sortie du bassin d'élevage ? **OUI / NON** (biffer la mention inutile)

Si **OUI**, depuis quand ?

(les dimensions et caractéristiques techniques du filtre doivent être communiquées dans une note annexée au questionnaire).

- Quelle est la destination des boues recueillies (cocher la case adéquate) ?

- ☐ les boues sont périodiquement rejetées dans le cours d'eau ;
☐ autre destination (à préciser) :

N. B. : Si les boues sont reprises à des fins d'épandage ou de mise en décharge, etc., joindre les attestations des repreneurs mentionnant les dates de reprise ainsi que les volumes concernés.

IV. **Analyses**

Si des analyses ont été réalisées sur les eaux d'alimentation et les eaux de rejet, il convient de les joindre en annexe en mentionnant clairement les dates et les conditions de prélèvement des échantillons, ainsi que tout renseignement complémentaire permettant d'apprécier la représentativité de ces analyses. Accorder une attention particulière aux paramètres DBO₅, DCO, azote Kjeldahl et azote total, matières en suspension, pourcentage de matières organiques dans les matières en suspension, phosphore total.

V. **Remarques particulières**

.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie sur l'honneur que la présente déclaration est exacte et sincère.

....., le

Signature :

Namur, le....

12 SEP. 2019


Le Ministre de l'Environnement

**Carlo DI
ANTONIO**

Annexe 2 : Facteurs techniques de conversion

Les volume et charges autorisés intervenant dans le calcul du terme CI du CVAI sont exprimés en m³/j et kg/j. Leur valeur est issue des volumes et charges autorisés au rejet selon le permis d'environnement, pour le rejet visé. Bien souvent, le permis d'environnement ne renseigne pas le volume et les charges autorisés selon ces unités. De même, le permis d'environnement renseigne plus souvent des concentrations autorisées plutôt que des charges. Les facteurs techniques de conversion permettent de calculer les volumes et charges autorisés intervenant dans le calcul du terme CI du CVAI (m³/j et kg/j) sur base des valeurs autorisées au rejet dans le permis d'environnement.

Paramètres pour la Formule du CVAI investissement

- V_{Aut} , le volume maximum autorisé, exprimé en m³/jour
- DCO_{Aut} , MES_{Aut} , N_{Aut} et P_{Aut} les charges polluantes annuelles maximums autorisées, exprimées en kg/jour, en demande chimique en oxygène, matières en suspension, azote total et phosphore total respectivement.

Les valeurs sont celles figurant dans le permis d'environnement ou des valeurs convenues de commun accord entre le redevable et la SPGE.

A défaut de volume journalier autorisé, celui-ci est estimé en multipliant le débit maximum instantané autorisé, exprimé en m³/h, par 2/3 x le nombre maximal d'heures de rejet par jour.

Dans le cas particulier d'un volume maximum autorisé exprimé en m³ par unité de production ou de matières premières transformées (volume spécifique), le volume journalier maximum est obtenu en multipliant le volume spécifique par la capacité maximum journalière de production ou de transformation de matières premières.

Lorsqu'une ou plusieurs charges journalières ne figurent pas dans le permis d'environnement / autorisation de rejet, celle(s)-ci est (sont) estimée(s) en multipliant le volume journalier (en m³/jour) par la concentration moyenne journalière (moyenne 24h) autorisée, exprimée en mg/L, et en divisant ce produit par 1000. On entend par volume journalier le volume journalier autorisé du PE ou, à défaut, estimé selon la procédure décrite.

A défaut de concentration moyenne journalière autorisée, celle-ci est estimée en multipliant la concentration maximum instantanée par 2/3 (cf. conditions générales).

A défaut d'imposition de charge ou de concentration maximum pour un ou des paramètres dans le permis d'environnement / autorisation de rejet, elle(s) est (seront) estimée(s) en multipliant la valeur maximum autorisée pour la DCO par le ratio :

$$\text{concentration du Paramètre} / (\text{concentration en DCO dec 2h} / 0,75)$$

figurant dans la dernière déclaration de déversement des eaux usées industrielles disponible

A défaut de valeur maximum autorisée pour la DCO, il est adopté les MES. Dans ce cas, le facteur 0,75 disparaît.

Dans les cas où aucune des dispositions ci-dessus ne permet de calculer l'un ou plusieurs des paramètres V_{Aut} , DCO_{Aut} , MES_{Aut} , N_{Aut} ou P_{Aut} , il sont estimés, de commun accord entre la SPGE et l'entreprise, dans l'esprit des présentes dispositions.

Namur, le.... **12 SEP. 2019**

Le Ministre de l'Environnement

**Carlo DI
ANTONIO**

Annexe 3 Méthode de calcul des coûts unitaires

Principes

Lorsque le redevable y est autorisé par la SPGE, le CVAI peut être calculé sur base des coûts unitaires.

Calcul du C.V.A.I.

Les coûts unitaires sont définis pour chaque secteur en €/m³ de rejet ou, à défaut, m³ de consommation.

Le CVAI est alors calculé selon :

$$\text{CVAI (€)} = \text{coût unitaire (€/m}^3\text{)} * \text{volume annuel d'eau usée industrielle déversée (ou consommée) au cours de l'année (m}^3\text{)}$$

Calcul des coûts unitaires

Pour calculer le coût unitaire de chaque secteur, on utilise les CVAI base de calcul selon :

$$\text{coût unitaire (en €/m}^3\text{)} = \text{CVAI base de calcul (€/m}^3\text{)} * (1+i) * m$$

Le CVAI base de calcul de chaque secteur est la somme des CVAI exploitation de toutes les entreprises du secteur, ramenée au m³.

$i = \text{ratio (CVAI}_{\text{investstep+coll}}\text{) / CVAI}_{\text{expl}}$ (où CVAI_{investstep+coll} et CVAI_{expl} sont des sommes des coûts sur l'ensemble des secteurs)

Pour l'année 2015, on établit :

- $i = 1,86$
- $m = 1,65$ (facteur multiplicatif lié à l'application du CVAI tarif unitaire).

Par la suite, i est actualisé tous les 5 ans sur base des CVAI_{investstep+coll} et CVAI_{expl} déterminés sur base des résultats de surveillance/ relevés. m est actualisé tous les 5 ans sur base de l'évolution du CVAI moyen.

Le C.V.A.I. base de calcul de chaque secteur est révisé par la SPGE tous les 5 ans, en même temps que la révision de la formule de calcul du CAI.

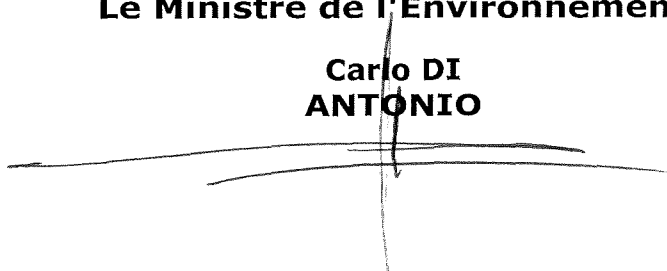
Au 1er janvier de chaque année, le montant des C.V.A.I. base de calcul est automatiquement et de plein droit indexé sur la base de l'indice des prix à la consommation en vigueur six semaines avant la date de l'indexation.

Dans le cas particulier des hôpitaux, des piscines et des piscicultures les coûts unitaires sont calculés tous les 5 ans sur base des coûts d'exploitation et d'investissement, et de la définition de l'équivalent-habitant. Le CVAI tarif unitaire est exprimé en €/lit pour les hôpitaux, et en €/m³ pour les piscines et les piscicultures.

Namur, le.... **12 SEP. 2019**

Le Ministre de l'Environnement

**Carlo DI
ANTONIO**



Annexe 4. Le bulletin des analyses – Rejet d’eaux usées

Rapport d'analyse des rejets industriels

Type d'analyse

☐ Surveillance S'il s'agit d'une surveillance, c'est la campagne:

/

☐ Relevé

Surveillance : les mesures réalisées par un laboratoire agréé pour le compte d'un établissement.

Relevé : les mesures réalisées par un laboratoire agréé pour le compte de l'administration ou de la SPGE.

S'il s'agit d'un relevé, de quel type?

☐ A1

☐ A2

☐ B

(cf. spécifications du Marché de services pour la réalisation de campagnes d'analyses (relevés) dans le cadre des contrats industriels)

Identification du rejet

Rejet N°:

Dév N°:

(selon le Permis)

Nom de l'entreprise :

N° de Répertoire taxe : format: (code INS[5 chiffre]/code secteur[2 chiffres]code incrémental[3 chiffres])

Site d'exploitation : Rue : N° :

Code postal : Commune :

Type d'eau:

Identification du milieu récepteur:

☐ EG 1 : égout public non relié à une station d'épuration publique

☒ EG 2 : égout public relié à une station d'épuration publique

☐ ES : eau de surface (cours d'eau, canal, lac, étang, ...)

☐ SS : eau souterraine (sous-sol)

Identification du laboratoire agréé

Nom :

Adresse : Rue : N° :

Code postal : Commune :

Contact :

Echantillonnage

Type de prélèvement : ☐ Proportionnel au débit

☐ Proportionnel au temps

☐ Ponctuel

Matériel utilisé: ☐ Labo

☐ site après vérification

Date effective de début : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Date effective de fin : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Durée : (heures)

☐ Mise sous scellé de l'échantillonneur par le laboratoire agréé

Mesure du débit

☐ En continu

Volume journalier moyen : , . m³/j

Matériel utilisé: ☐ Labo

☐ site après vérification

☐ Relevé du compteur rejet

Début : (jj/mm/aaaa) (hh:mm) m³

Fin : (jj/mm/aaaa) (hh:mm) m³

Volume journalier moyen : m³/j

☐ Autre estimation

..... m³/j

Spécifier la méthodologie :

.....

☐ Mise sous scellé du débitmètre - enregistreur par le laboratoire agréé

Activité de production (durant la campagne de prélèvement)

Cette section n'est à compléter que si le redevable a été autorisé et souhaite rendre une déclaration en formule simplifiée

Secteur d'activité: code TD_ACTI :

Matière traitée :

-
-
-

Unité

Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*
Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*
Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*

Matière produite :

-
-
-

Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*
Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*
Quantité :	<input type="text"/>	déclinaison*

Pour les codes où l'unité est "100 jours de travail" :

Nombre de travailleurs : ETP

déclinaison*

remarque : estimation pour la période de prélèvement. Un travailleur = 8h/j

*c'est-à-dire la déclinaison du code TD_ACTI permettant de déterminer le jeu de facteurs de conversion pour un code TD_ACTI donné. Référence: notice explicative pour la déclaration sur les eaux usées industrielles

Résultats d'analyses

Date d'analyse : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Paramètre	Méthode d'analyse
MES (mg/L)	
DCO décantée 2 heures (mgO ₂ /L)	
DCO "ordinaire" (mgO ₂ /L)	
N-Kjeldahl (mgN/L)	
N-NO ₃ (mgN/L)	
N-NO ₂ (mgN/L)	
N-tot (mgN/L)	
P-tot (mgP/L)	
As (mg/L)	
Cr (mg/L)	
Cu (mg/L)	
Ni (mg/L)	
Pb (mg/L)	
Ag (mg/L)	
Zn (mg/L)	
Cd (mg/L)	
Hg (mg/L)	
Toxicité EC _{50-24h} (%)	
TU*	
Température (°C)	
Différence de température entre l'eau d'alimentation et le rejet (°C)	
Réf. Labo de l'échantillon:	

*TU = 100/EC_{50-24h}. Si EC_{50-24h} est > 100%, l'effluent est considéré comme non toxique et TU=0 (D.262)

Le rapportage des données ne tient pas compte des seuils de taxation.

Lorsqu'une valeur est inférieure au seuil de détection de la méthode de mesure, on note "<LQ".

Remarques particulières

- ☐ Le redevable a entravé la collecte des informations
- ☐ Remarques liées aux difficultés ou particularités du prélèvement
- ☐ Remarques liées aux difficultés ou particularités de l'évaluation du débit
- ☐ Autres

Namur, le....

12 SEP. 2019

Le Ministre de l'Environnement

Carlo DI ANTONIO

Annexe 5. Le bulletin des analyses – Eaux entrantes

Rapport d'analyse des alimentations en eau des industriels

Type d'analyse

☐ Surveillance S'il s'agit d'une surveillance, c'est la campagne:

☐ Relevé /

Surveillance : les mesures réalisées par un laboratoire agréé pour le compte d'un établissement.

Relevé : les mesures réalisées par un laboratoire agréé pour le compte de l'administration ou de la SPGE.

S'il s'agit d'un relevé, de quel type?

☐ A1

☐ A2

☐ B

(cf. spécifications du Marché de services pour la réalisation de campagnes d'analyses (relevés) dans le cadre des contrats industriels)

Il convient de remplir autant de formulaires qu'il existe de sources d'alimentation visées par la campagne.

Feuillet:

/

Identification

Nom de l'entreprise :

N° de Répertoire taxe : format: (code INS[5 chiffres]/code secteur[2 chiffres]code incrémental[3 chiffres])

Site d'exploitation : Rue : N° :

Code postal : Commune :

Identification du laboratoire agréé

Nom :

Adresse : Rue : N° :

Code postal : Commune :

Contact :

Echantillonnage

Type de prélèvement : ☐ Proportionnel au débit

☐ Proportionnel au temps

☐ Ponctuel

Matériel utilisé: ☐ Labo

☐ site après vérification

Date effective de début : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Date effective de fin : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Durée : (heures)

☐ Mise sous scellé de l'échantillonneur par le laboratoire agréé

☒ Données externes [ex: rapports d'analyse du distributeur d'eau, données provenant du réseau de surveillance exploité par l'ISSEP pour le compte du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement ou par le réseau d'alerte AQUAPOL des eaux de surface, rapports de contrôle des eaux souterraines pour le compte du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, ...]

Alimentation en eau

Type d'eau d'alimentation :

	Début		Fin		Consomma tion (m ³ /j)
	Date :		Date :		
	Heure (hh:mm)	Relevé (m ³)	Heure (hh:mm)	Relevé (m ³)	
Compteur n°1 :					
Compteur n°2 :					
Compteur n°3 :					
Compteur n°4 :					
Compteur n°5 :					
Compteur n°6 :					
Compteur n°7 :					
Compteur n°8 :					
Compteur n°9 :					
Compteur n°10 :					
Compteur n°11 :					
Compteur n°12 :					
Compteur n°13 :					
Compteur n°14 :					
Compteur n°15 :					
Total :					

Résultats d'analyses

Date d'analyse : (jj/mm/aaaa) (hh:mm)

Paramètre	Méthode d'analyse
MES (mg/L)	
DCO décantée 2 heures (mgO ₂ /L)	
DCO "ordinaire" (mgO ₂ /L)	
N-Kjeldahl (mgN/L)	
N-NO ₃ (mgN/L)	
N-NO ₂ (mgN/L)	
N-tot (mgN/L)	
P-tot (mgP/L)	
As (mg/L)	
Cr (mg/L)	
Cu (mg/L)	
Ni (mg/L)	
Pb (mg/L)	
Ag (mg/L)	
Zn (mg/L)	
Cd (mg/L)	
Hg (mg/L)	
Température (°C)	
Réf. Labo de l'échantillon:	

Lorsqu'une valeur est inférieure au seuil de détection de la méthode de mesure, on note "<LQ".

- ☐ Remarques liées aux difficultés ou particularités de l'évaluation du débit
- ☐ Remarques liées aux difficultés ou particularités de l'évaluation des volumes des eaux d'alimentation
- ☐ Autres

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

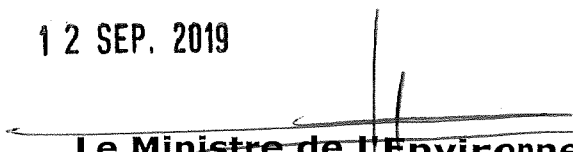
.....

.....

.....

Namur, le....

12 SEP. 2019


Le Ministre de l'Environnement
Carlo DI
ANTONIO